



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/43/514  
10 août 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Point 86 b) de l'ordre du jour  
provisoire\*

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE :  
PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

Assistance au Mozambique

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 41/197 du 8 décembre 1986, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de mobiliser l'assistance financière, technique et matérielle nécessaire au Mozambique, de rendre compte au Conseil économique et social, lors de sa seconde session ordinaire de 1988, de l'état d'avancement du programme spécial d'assistance économique au Mozambique et d'établir, sur la base de consultations avec le Gouvernement mozambicain, un rapport sur l'évolution de la situation économique du Mozambique et l'exécution du programme spécial d'assistance économique à ce pays, en temps voulu pour que l'Assemblée générale puisse examiner la question à sa quarante-troisième session.
2. Le Secrétaire général a tenu des consultations avec le Gouvernement mozambicain à propos de l'application de la résolution 41/197. Le Gouvernement a indiqué que s'il s'efforçait de poursuivre ses programmes de développement ordinaires, une grande partie de son énergie et de ses ressources était consacrée à l'exécution de son programme d'urgence et de reconstruction (1987-1990), qui comportait à la fois des activités de secours à court terme et des activités de reconstruction et de développement avec l'aide de la communauté internationale.
3. Les secours d'urgence et la reconstruction faisant l'objet d'un rapport détaillé récemment élaboré par le Gouvernement mozambicain en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour une conférence des bailleurs de fonds tenue en avril 1988 à Maputo, le Gouvernement a décidé qu'il n'était pas nécessaire

\* A/43/150.

nécessaire que le Secrétaire général présente un autre rapport général à l'Assemblée générale sur l'assistance au Mozambique jusqu'à ce que son programme d'urgence et de reconstruction ait été intégralement lancé et financé.

4. En attendant, le Secrétaire général présente à l'Assemblée générale le rapport de situation ci-joint sur l'assistance au Mozambique, lequel a été élaboré par le Coordonnateur résident de l'Organisation des Nations Unies à Maputo en consultation avec le Gouvernement mozambicain.

/...

ANNEXE

Rapport de situation sur l'assistance au Mozambique

I. VUE D'ENSEMBLE

1. La situation socio-économique du Mozambique n'a cessé de se détériorer depuis le début des années 80, en particulier depuis 1982, lorsque le pays a commencé à connaître un bouleversement social à la suite d'actes de sabotage, de terrorisme et de déstabilisation soutenus de l'extérieur. Les conséquences de cette situation sur l'économie du pays et les conditions climatiques défavorables dans un certain nombre de régions ont entraîné une baisse de la production agricole de plus de 50 % entre 1981 et 1986.
2. Au début de 1987, le Mozambique a traversé une situation d'urgence extrêmement grave. Répondant à une demande pressante du Président mozambicain, le Secrétaire général a, le 27 février 1987, lancé un appel à la communauté internationale lui demandant d'apporter une aide d'urgence aux personnes déplacées et affectées. Les bailleurs de fonds ont répondu généreusement et fournis 624 000 tonnes de céréales et 126,2 millions de dollars en produits non alimentaires. Le Gouvernement a créé le Comité exécutif national de secours d'urgence, seul organe de coordination chargé d'organiser les activités de secours d'urgence avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale.
3. Le conflit interne se poursuit sans perdre de son intensité. De ce fait, plus de 2,2 millions de Mozambicains sont victimes de graves pénuries alimentaires, chiffre auquel il faut ajouter 1,1 million de personnes déplacées.
4. Malgré ces problèmes, le Gouvernement a décidé, toujours en 1987, de lancer son programme triennal d'urgence et de reconstruction avec l'aide de la communauté internationale (voir également les paragraphes 19 à 22). La Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et le système des Nations Unies apportent un appui considérable dans le cadre d'un processus d'ajustement structurel. Le lancement du programme s'est accompagné d'une relance de l'économie. Selon les estimations, le PIB a augmenté de 4 % en termes réels en 1987, et la production rurale et industrielle de 10 %.
5. Compte tenu de la situation particulière qui prévaut dans le pays, le Gouvernement reconnaît que la solution à la situation d'urgence du Mozambique demande une combinaison de mesures de secours d'urgence, d'activités de reconstruction et d'assistance au développement.
6. En avril 1988 s'est tenue à Maputo, sous l'égide de l'ONU, une conférence sur l'aide d'urgence au Mozambique à laquelle ont participé des délégations de 37 pays et de nombreuses organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La Conférence a permis de mobiliser 270 millions de dollars environ sur un objectif de 330 millions de dollars. Conformément à la pratique, l'essentiel de ces contributions a été affecté à l'aide alimentaire et aux besoins logistiques.
7. Le Secrétaire général espère que la communauté internationale continuera de maintenir et d'accroître son assistance au Mozambique afin de répondre de façon satisfaisante à tous les besoins prioritaires déterminés par le Gouvernement.

/...

## II. ECONOMIE DU MOZAMBIQUE

8. La dégradation brutale de l'économie du Mozambique depuis le début des années 80 s'est traduite par une baisse du PIB, en termes réels, de 10,6 % par an au cours de la période 1981-1986. Cela correspond à une baisse de 12,8 % par an du revenu par habitant, qui, selon les estimations, a été réduit de plus de la moitié. Cette baisse s'est accompagnée d'une aggravation des conditions de vie de la majorité de la population (le PIB par habitant est estimé à 100 dollars environ en 1987). Au cours de la période 1981-1986, la consommation privée a, en termes réels, baissé de 14 %, et la consommation publique de 24 %. L'investissement brut en 1985 n'atteignait que 50 % du niveau de 1981. Les déséquilibres financiers sont énormes. La situation critique de la balance des paiements et l'accroissement de l'endettement extérieur ont entraîné un épuisement des réserves internationales du Mozambique, qui, compte tenu de sa capacité d'exportation limitée, est à la merci du rééchelonnement de la dette et du financement extérieur.

9. La détérioration rapide de la situation socio-économique du pays est due en partie aux problèmes structurels hérités de la période coloniale. L'économie est encore dominée par un large secteur de subsistance. La consommation privée ne représente, selon les estimations, que 40 % du PIB et l'agriculture absorbe 80 % de la population économiquement active. Le secteur industriel est encore faiblement intégré aux activités rurales et, pour les facteurs de production, dépend presque exclusivement de l'importation.

10. L'économie en général dépend dans une grande mesure des importations de matières premières, de matériel et de nombreux produits de consommation courante ainsi que des exportations de services (transport avec des pays frontaliers, rapatriement de salaires par des mineurs travaillant en Afrique du Sud).

11. Le taux d'alphabétisation n'est encore que de 20 % (il était de 7 % en 1975) et le départ précipité de 90 % environ des nationaux portugais lors de l'accession à l'indépendance a laissé un énorme vide au niveau des cadres intermédiaires et supérieurs, aussi bien dans le secteur public que le secteur privé.

12. Depuis 1982, la situation est devenue encore plus critique en raison de facteurs extérieurs tels que les mauvaises conditions climatiques dans un certain nombre de régions et les actes de déstabilisation soutenus de l'extérieur qui ont instauré une situation quasi endémique de guérilla dans de vastes régions du pays avec les conséquences sociales et économiques que l'on imagine. La production agricole a baissé de 50 % entre 1981 et 1986, et les exportations de 30 % au cours de la même période. Le secteur du transport a accusé un recul de 43 % entre 1980 et 1986. Le chômage urbain (20 % en 1988) est dû essentiellement à l'instabilité économique et au flux continu de personnes déplacées. Actuellement, plus de 2,2 millions de Mozambicains souffrent de graves pénuries alimentaires et d'autres produits indispensables à la survie, chiffre auquel s'ajoute 1,1 million de personnes déplacées.

/...

### III. EVOLUTION DE LA SITUATION D'URGENCE : FAITS NOUVEAUX SURVENUS RECEMMENT

13. Ces derniers mois, une série de catastrophes naturelles est venue compliquer encore la situation d'urgence. Les crues de trois systèmes fluviaux (le Limpopo dans la province de Gaza, le Pungue-Buzi dans la province de Sofala et le Zambèze dans les provinces de Sofala et de Zambézie) ont contraint les populations riveraines à fuir leurs foyers et augmenté le nombre des sans abri. Sous l'effet de la dépression tropicale "Filao", des vents violents et de fortes pluies se sont abattus sur Quelimane et Beira, où ils ont occasionné des dégâts. Le Gouvernement a pris des mesures pour atténuer au maximum les conséquences de ces catastrophes.

14. Dans une grande partie du pays, les pluies tardives et insuffisantes laissent craindre des récoltes inférieures à la normale. On n'a pu encore déterminer la gravité de la menace que constitue l'infestation récente par des parasites (sauterelles et cochenilles), mais l'infestation par les cochenilles pourrait avoir des répercussions négatives à long terme sur la culture du manioc, ce qui compromettrait la sécurité alimentaire des ménages dans certaines provinces.

15. Dans de nombreuses régions, la violence et la menace de violence ont continué à entraver les efforts d'assistance du Gouvernement et des donateurs (notamment des organisations non gouvernementales). Faute de sécurité et de moyens pour organiser des convois militaires, les envois de secours des capitales de province aux districts ont été perturbés.

16. Ces derniers mois, les forces gouvernementales ont repris Milange et plusieurs localités de la province de Zambézie, ainsi que plusieurs régions au nord de Tété. Les autorités provinciales procèdent, dans les zones récemment libérées des bandes rebelles qui y sévissaient, à leurs propres évaluations des besoins des personnes déplacées (dont le nombre n'a pas encore été établi). On prévoit un retour massif des Mozambicains réfugiés au Malawi vers les zones récemment libérées, ce qui aggravera la pénurie alimentaire déjà sérieuse du pays.

### IV. MESURES PRISES

17. Les décisions du quatrième Congrès du parti Frelimo (1983), l'application du Programme d'urgence et de reconstruction pour la période 1987-1990, et les mesures d'urgence préconisées par le CENE donnent la mesure de la réaction du Gouvernement face à cette situation. Les préparatifs du cinquième Congrès du parti Frelimo sont en cours.

18. Lors de son quatrième Congrès, le parti Frelimo s'est efforcé de redresser la situation en corrigeant certaines des politiques économiques mises en oeuvre à la fin des années 70 et au début des années 80, qui avaient donné des résultats négatifs. Dans ces politiques on avait en effet eu tendance à privilégier le secteur public et l'industrialisation, d'où trop de rigidité dans la fixation des prix, une surévaluation des taux de change, une attention insuffisante aux petites industries et aux petites exploitations agricoles et une absence de soutien de l'entreprise privée qui avaient déséquilibré la gestion économique. Le quatrième Congrès a prévu d'encourager la production et l'exportation, par exemple en réduisant les déficits budgétaires, en soutenant les petites exploitations

/...

agricoles, en encourageant la participation du secteur privé au développement économique national et en mettant au premier plan les industries de biens de consommation essentiels.

19. Les politiques nouvelles ont été encore élaborées davantage dans le cadre du Programme d'urgence et de reconstruction pour la période 1987-1990, que le Gouvernement a mis en place avec l'appui de la communauté internationale.

20. Depuis le lancement du Programme, il semblerait que pour la période 1986-1987 les résultats économiques traduisent une inversion de la tendance négative observée les années précédentes : le PIB réel aurait, d'après les estimations, progressé de 4 % en 1987, la production rurale et la production industrielle commercialisées ont augmenté de 10 % et la consommation privée de 6,4 %. Toutefois, ces résultats positifs ont été obtenus au prix d'un creusement du déficit commercial, d'une tendance inflationniste et d'une aggravation de la situation des populations urbaines (lésées par la baisse des salaires réels). La plupart des entreprises industrielles fonctionnent encore bien en dessous d'une capacité de production normale (de 20 à 40 %) et, par suite de l'insécurité persistante, la population demeure concentrée dans les villes.

21. En 1990, même si l'on atteint les objectifs du Programme, le revenu par habitant sera à peine égal, en valeur réelle, à celui de 1986. Le pays aura encore besoin d'un soutien bilatéral et multilatéral substantiel indispensable à sa reprise économique et à sa croissance à long terme. La coopération technique et l'aide financière lui sont toutes deux nécessaires et on constate un besoin impérieux de coordination.

22. Face à la déstabilisation chronique provoquée par des forces extérieures, au nombre important de personnes déplacées et au caractère géographiquement aléatoire des catastrophes naturelles et des catastrophes provoquées par l'homme, le Gouvernement reconnaît que pour surmonter la situation d'urgence au Mozambique, il convient de combiner les efforts de secours d'urgence, de redressement et de développement.

23. Dans l'appel pour la période 1988-1989 qu'il a lancé en mars 1988 avec l'appui de l'ONU, le Gouvernement a insisté sur le lien entre les secours d'urgence et l'aide au redressement du pays afin de promouvoir son autosuffisance et de le rendre, aussi rapidement que possible, moins tributaire de l'aide extérieure. Cette stratégie se traduit par des efforts de développement de la production locale et par l'appel, relativement modeste et réaliste, en faveur d'une aide alimentaire. A ce jour, chacun des projets du Gouvernement, qu'il s'agisse de l'aménagement de postes sanitaires et d'installations d'entreposage, de systèmes d'approvisionnement en eau ou de petits réseaux d'irrigation, visait trois objectifs : atténuer les difficultés actuelles pressantes, remédier aux conséquences néfastes d'une guerre de déstabilisation qui se prolonge et jeter les bases du développement futur.

24. La Conférence sur l'aide d'urgence au Mozambique, qui s'est tenue à Maputo les 26 et 27 avril 1988, a été couronnée de succès. Au cours de cette conférence, où sont intervenus une cinquantaine de délégués des 37 pays, deux organisations régionales, 10 organismes des Nations Unies et 41 organisations non gouvernementales qui étaient représentés, les thèmes abordés ont été les suivants :

/...

- a) Solidarité avec le Mozambique face à la situation d'urgence et condamnation énergique des actes de déstabilisation soutenus depuis l'extérieur;
- b) Approbation de l'appel réaliste que le Gouvernement a lancé pour la période 1988-1989, ainsi que de la décision de combiner les secours d'urgence et les efforts de redressement;
- c) Rôle déterminant joué par les organisations non gouvernementales;
- d) Nécessité d'une certaine souplesse dans l'affectation des dons;
- e) Besoin pressant d'assurer la protection de l'équipement et du matériel donnés.

25. Sur le plan des contributions, la Conférence a aussi connu un succès considérable : le montant des contributions annoncées a été initialement de l'ordre de 270 millions de dollars, l'objectif pour 1988 étant de 330 millions de dollars. Comme en 1987, ces contributions ont été affectées essentiellement à l'aide alimentaire et à la satisfaction des besoins logistiques.

26. Au 15 juin 1988, les annonces d'aide alimentaire recensées se sont réparties comme suit (en tonnes métriques) :

	<u>Besoins</u> <u>(19 mai 1988-</u> <u>19 avril 1989)</u>	<u>Annonces de</u> <u>contributions</u> <u>pour l'exercice</u> <u>1988/89</u>	<u>Besoins non</u> <u>satisfaits</u>
Céréales	710 000	501 158	208 842
Autres produits alimentaires	204 000	58 528	145 472
Total	914 000	559 686	354 314

Le montant du report des annonces de contributions au titre de l'exercice 1987/88 est de 105 477 tonnes, dont 103 577 tonnes de céréales et 1 900 tonnes d'autres produits alimentaires.

27. Le Gouvernement négocie actuellement l'affectation sectorielle des contributions annoncées. A priori, il semblerait que les annonces déclarées jusqu'ici permettent de parer de manière satisfaisante aux besoins d'aide alimentaire, de moyens logistiques, d'eau potable, de secours d'urgence et de moyens de survie; le financement est toutefois insuffisant dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Comme pour les opérations d'urgence, les besoins de plusieurs secteurs autres que le secteur alimentaire (essentiellement le secteur de l'agriculture, mais aussi les secteurs de la logistique, de la santé et de l'éducation) sont encore loin d'être satisfaits, tandis que les contributions qui sont annoncées pour "d'autres domaines connexes" ou qui ne sont pas encore affectées à tel ou tel secteur s'élèvent à 122 millions de dollars. Quant à l'affectation des ressources du fonds constitué par les organisations non gouvernementales, avec 21 millions de dollars déjà annoncés, elle n'a pas encore été précisée faute d'une participation suffisante.

-----